

Conformité douanière :

10 conseils pour un processus douanier performant

Dans un environnement douanier maintenant plus strict, la conformité réglementaire et l'exactitude des informations restent les facteurs clés d'un profil d'importation favorable. Rester diligent, faire preuve d'attention raisonnable et être responsable : c'est indispensable pour mettre en place un processus douanier sans accroc. Voici donc 10 conseils qui vous aideront à rester conforme.

- 1. Soyez au courant** - Avant d'envoyer votre bon de commande, déterminez si les marchandises font l'objet de restrictions ou d'exigences particulières de la part d'un gouvernement (marquage, étiquetage).
- 2. Communiquez les modalités de facturation aux fournisseurs** - Donnez à vos fournisseurs des instructions claires sur la préparation des documents de douane, pour que vos documents comprennent toujours une description claire de toutes les marchandises expédiées, les numéros de pièces ou de stock, les numéros de classement tarifaire vérifiés et les conditions de vente applicables.
- 3. Soyez proactif** - Communiquez les détails des expéditions à votre courtier aussitôt que possible, spécialement pour les nouveaux produits, pour que le courtier ait le temps de vous contacter s'il a des questions à vous poser.
- 4. Obtenez les licences requises** - Si vos marchandises sont assujetties à la réglementation d'un autre organisme fédéral, assurez-vous d'obtenir les licences et permis nécessaires au dédouanement des marchandises avant leur importation.
- 5. Profitez des accords commerciaux et des réductions de droits** - Si vos marchandises sont admissibles à un accord commercial préférentiel, assurez-vous d'avoir reçu un certificat valide de votre fournisseur au moment de l'importation, pour bénéficier d'une réduction ou d'une exonération des droits.
- 6. Comparez** - À la réception de l'expédition, comparez les marchandises reçues au bon de commande et à la facture



Rester diligent, faire preuve d'attention raisonnable et être responsable : c'est indispensable pour mettre en place un processus douanier sans accroc.

commerciale, et n'oubliez pas de signaler tout excédent ou manquant à votre courtier en douane.

- 7. Examinez vos déclarations en douane** - Repérez toute erreur ou tout écart dans les déclarations en douane, pour en vérifier l'exactitude. Faites particulièrement attention au tarif, à la valeur en douane, à l'origine, au nombre de pièces et au poids.
- 8. Faites des vérifications internes** - Vérifiez si tous les reçus ont été dédouanés et faites particulièrement attention aux expéditions par messenger qui arrivent souvent à la réception du bureau au lieu d'être livrées au service de réception.
- 9. Corrigez les erreurs** - Pour rester conforme, identifiez les erreurs par rapport à la déclaration d'origine et présentez les ajustements aux autorités douanières dans les 90 jours.
- 10. Conservez vos documents** - Conservez tous les livres et documents pertinents, de l'approvisionnement au paiement, pendant sept ans (six ans plus l'année en cours).

Communiquez avec votre administrateur de clientèle chez Livingston,

par courriel à entouteconfiance@livingstonintl.com

ou par téléphone au **1-800-837-1063**

Visitez www.livingstonintl.com